



REGLEMENT SPORTIF

Introduction

La saison 3 du GT3 Star Tour s'annonce encore plus compétitive, encore plus prisée et encore plus disputée sur la piste ! Le succès grandissant de ce championnat vous est dû, à vous les pilotes des saisons précédentes. Grâce à l'image que vous donnez au travers de votre pilotage propre et conforme à la réalité, de nombreux pilotes nous rejoignent cette année.

D'autres évènements pourraient encore rehausser le niveau de ce championnat, mais c'est une autre histoire, un autre projet qui j'espère pourra voir le jour.

Ce règlement a pour but d'acter certaines règles pour que les courses se passent dans les meilleures conditions possibles pour chacun des pilotes. N'oublions pas que le plus important reste de prendre du plaisir à rouler ensemble, mais aussi de prendre la compétition au sérieux, puisque cela reste de la course automobile virtuelle, ce qui impose de respecter les règles sportives, de bons comportements et l'organisateur.

A sa création, ce championnat avait été organisé pour permettre aux pilotes amoureux du simracing de rouler sur RFactor 2 en mode multi, qui n'existait pas à l'époque, dans un cadre « familial » et propice à la prise de plaisir, à la bagarre saine sur la piste et à des bons moments vécus ensembles. Aujourd'hui l'état d'esprit doit rester le même car le monde de la compétition est avant tout une grande famille. J'ai confiance en vous, et je sais que vous saurez faire du GT3 Star Tour une compétition de référence.

Sur ce, bonne lecture et bonne course. A bientôt sur les différents circuits du championnat !

Inscription et participation

Pour vous inscrire vous devez remplir un questionnaire qui vous permettra d'indiquer la voiture désirée pour l'ensemble du championnat et le numéro que vous souhaitez, dans la liste de numéros disponibles. Chaque pilote devra transmettre son skin personnalisé à l'organisateur avant le 12 janvier 2025 à l'adresse : contact@lg-racingteam.fr ou via Discord.

Ci-dessous le lien vers le formulaire d'inscription :

<https://simmanagementsystem.com/evenement/252/#generalInfo>

Le nombre de places pour le championnat est limité à 50. Une fois la saison lancée, il ne sera plus possible de s'inscrire.

L'inscription est ouverte à tous et gratuite.

Le fait de s'inscrire à cette course vaut acceptation du règlement.

Sélection des voitures- Livrées

Le choix de la voiture est libre. Ont été mis à disposition les châssis :

- GT3 : Aston Martin VANTAGE, Audi R8, BMW M4, BMW M6, Corvette C7 GT3-R, Ferrari 488, McLaren 650S, McLaren 720S, Mercedes AMG, Porsche 911.

Les pilotes devront créer leurs propres livrées personnalisées et sont autorisés à contrôler leurs propres sponsors, en plus de ceux de l'organisateur. La plaque numéro à mettre en place sur les portières, et éventuellement sur le capot, sera fournie par l'organisateur, ainsi que le logo de ses sponsors et leur localisation sur le véhicule.

Toute livrée non conforme aux exigences de l'organisateur sera refusé et la participation au championnat suspendue jusqu'à validation d'une nouvelle livrée conforme aux attentes.

Contenu requis

Tous les pilotes devront posséder la voiture qui sera utilisée pour l'ensemble du championnat ainsi que l'ensemble des pistes du programme pour pouvoir rejoindre le serveur (les autres voitures proposées pour l'évènement devront être à minima chargées dans le jeu).

Organisation / Direction de course

La course sera encadrée par plusieurs fonctions :

Les administrateurs Serveur : Ils gèrent le paramétrage des serveurs, la météo, le grip, les règles diverses, et s'assurent du bon fonctionnement.

Le Streamer : Les courses seront retransmises en direct sur la chaîne Twitch de PloomGarage.



Calendrier



The graphic features the R2 logo on the left, and logos for FLOOM GARAGE, LGRT (LG Racing Team), and TR DESIGN on the right. The main title is 'GT3 STAR TOUR SAISON 3'. The race schedule is as follows:

12/02/25 - DAYTONA	28/05/25 - VIRGINIA
05/03/25 - SEBRING	25/06/25 - LONG BEACH (1H30)
26/03/25 - SPA	
16/04/25 - MONZA	
07/05/25 - ROAD ATLANTA	

Additional information in a box:

- Practice 60mn
- Qualification 20mn
- Course 45mn*
- Skins persos
- Météo live !

Préparation

Pour valider sa participation, chaque pilote inscrit à l'évènement devra respecter les conditions suivantes :

1. Avoir rejoint le canal briefing sur le TeamSpeak officiel dédié à l'évènement afin de participer aux briefings d'avant course.
2. S'être entraîné un minimum avec la voiture choisie sur les différents circuits proposés par le championnat.

Les pilotes s'engagent à effectuer des essais afin de préparer au mieux la course. Dans une perspective de bon déroulement, il est préférable d'arriver sur le circuit en connaissant les différentes trajectoires, points de freinages, zones de dépassements etc... Il en va du bon déroulement de la course pour tous les participants.

Format et horaires

Le serveur, pour chaque manche, proposera à la suite une séance d'essai officielle de 60mn environ, une séance de qualification de 20mn et d'une course sprint de 45mn, sauf cas particuliers (cf. programme du championnat ci-dessus). La météo pour toutes ces sessions sera en mode réel.

Les courses se dérouleront les mercredis soir, la séance de qualification débutant à 20h40. Un briefing aura lieu à 20h30.

Le serveur restera ouvert en mode testday entre les différentes manches. Il faudra être patient pour retrouver vos temps sur le livetiming (enregistrés toutes les 30h), toujours en conditions météorologiques réelles et piste avec grip progressif.

Système d'attribution des points

Points distribués pour la course (les pilotes doivent participer et terminer la course pour recevoir les points).

Position	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25 à 50
Points	100	80	70	64	60	56	52	48	44	40	38	36	34	32	30	28	26	24	22	20	18	16	14	12	10

Points bonus.

Pole position	1 point
Plus de tours menés	2 points (3 points en réalité avec l'addition d'un tour mené)
Un tour mené	1 point
Meilleur tour en course	1 point

Règlement de la compétition

- Art 1. En participant, tous les concurrents acceptent d'être liés par les règles énoncées dans ce document.
- Art 2. Si nécessaire, l'organisateur se réserve le droit de modifier l'horaire et la durée de toute session, le cas échéant et à sa seule discrétion.
- Art 3. Une fois approuvé par l'organisateur, avant que ne débute le championnat, le changement de modèle de voiture n'est pas autorisé.
- Art 4. Les numéros de voitures sont choisis par les pilotes, sous réserve de disponibilité en fonction des choix des précédents inscrits.
- Art 5. Les livrées ont l'interdiction de présenter :
- Un langage ou des images vulgaires ou offensants.
 - Tout lien vers des contenus et/ou des produits pouvant être considérés comme éthiquement discutables par l'organisateur.
 - Des logos, textes ou toute autre propriété intellectuelle sous copyright ou protégée qui n'appartiennent pas au pilote à moins que ce dernier n'ait l'autorisation écrite expresse du détenteur de la propriété intellectuelle en question et puisse fournir celle-ci immédiatement à l'organisateur sur demande.
 - Des messages ou des connotations politiques ou religieuses.
- Art 6. En soumettant leur livrée, les pilotes acceptent l'utilisation de cette dernière publiquement dans le logiciel rFactor2 sans restriction de droits.
- Art 7. Les conditions météo seront toujours en temps réel sauf cas particulier.
- Art 8. **Concernant l'identité des pilotes, les pseudos, tags sur leur nom, "Your Name" ou autre sont interdits. Chaque pilote devra être inscrit et se connecter sur le serveur sous son vrai nom avec le format "Prénom Nom" sans accent ni caractères spéciaux. Chaque nom de profil de pilote est individuel. Toute usurpation d'identité sera immédiatement sanctionnée d'une exclusion définitive du championnat.**

Paramètres du serveur

- Art 9. Les paramètres seront les suivants :
- Setup libre.
 - Règles des drapeaux : uniquement le drapeau noir (pas de safety car durant la course).
 - 1 pénalité au bout de 5 points de track limit (sauf en cas de temps pluvieux auquel cas ce nombre pourrait augmenter au choix de l'organisateur).
 - Damage multiplier à 80%.
 - Aucune aide autorisée.
 - Météo live sauf en cas de prévision très pessimiste (météo réglée manuellement).
 - Gommage de la piste : progression naturelle de la piste.
- Art 10. Les setups ne sont pas fixes, les pilotes sont autorisés à créer les leurs.
- Art 11. La catégorie GT3 a un BOP (Balance of Performance) appliqué par les développeurs de rFactor2. L'organisateur ne modifiera pas cette BOP sur toute la durée du championnat.

Commissaires de course et briefings

- Art 12. Le briefing est obligatoire et doit être suivi par tous les pilotes. Pour suivre le briefing, il est demandé aux pilotes de ne pas rouler, les voitures seront garées dans leur stand. En cas de manquement à cette règle, et sans raison jugée valable par l'organisateur, le pilote subira une pénalité de 5 places sur la grille de la manche en cours.
- Art 13. L'organisateur sera responsable de l'interprétation des règles pour chacun des incidents rapportés. La décision finale est celle de l'organisateur.
- Art 14. Il n'existe aucune méthode permettant de faire appel des décisions prises par l'organisateur. En participant, les concurrents acceptent sa compétence exclusive en matière sportive.
- Art 15. En l'absence de commissaires durant les différentes sessions, les réclamations devront être réalisés dans un délai de 2j après la course (par MP sur le discord, par mail ou via le formulaire de la plateforme Simracing Management System). Si un incident survient durant les qualifications, la réclamation devra parvenir immédiatement après la fin de ces dernières à l'organisateur par MP sur le discord.
- Art 16. Si les concurrents choisissent de devenir perturbateurs suite à une décision prise par l'organisateur, ils seront renvoyés à la section "Code de conduite" qui décrit les conséquences de ces actions.
- Art 17. L'organisateur annulera toute manche dont le nombre de pilotes partants sera inférieur à 15.

Qualifications

- Art 18. Les qualifications consistent en 1 session de 20mn avec toutes les voitures en piste.
- Art 19. Il est possible de s'arrêter en bord de piste, en toute sécurité pour les autres pilotes, et d'appuyer sur la touche ECHAP pour rentrer au stand.

Code de conduite et étiquette

- Art 20. Les pilotes ne doivent pas forcer les autres à sortir de la piste.
- Art 21. Le pilote est responsable de la parfaite vision des véhicules autour de lui durant les différentes manœuvres qu'il réalise (rétroviseurs, angle de caméra, spotter software type CrewChief).
- Art 22. Si un autre concurrent a une **partie significative** de sa voiture à côté d'un pilote à tout moment, ce concurrent devra laisser de la place à l'autre. Cette partie significative de la voiture doit être à côté du concurrent en dehors d'une zone de freinage. Si un concurrent ne parvient pas à laisser de l'espace (au moins la largeur d'une voiture) à un concurrent qui a une partie significative de sa voiture à ses côtés, il risque alors d'être pénalisé après la course en cas de réclamation auprès de l'organisateur. Dans cette compétition, une partie significative de la voiture est définie comme un minimum de la roue avant de la voiture à côté de la roue arrière d'une autre voiture.
- Art 23. Si un concurrent entre en contact avec une voiture sans qu'une partie importante de sa propre voiture soit à côté de son concurrent avant une zone de freinage, et que cette voiture soit influencée négativement par ce contact, il peut alors être pénalisé en cas de réclamation auprès de l'organisateur.
- Art 24. Les concurrents ne doivent pas zigzaguer excessivement pour défendre leur position. Un pilote peut sortir de la ligne de course et revenir une fois. Tout autre mouvement peut entraîner une pénalité en cas de réclamation auprès de l'organisateur.
- Art 25. Les concurrents doivent respecter les limites de la piste. Les limites de piste sont définies par les lignes blanches pleines. Une voiture doit garder deux roues ou plus à l'intérieur de ces lignes blanches. Ceci est pénalisé par le logiciel rFactor2 en fonction de la programmation du serveur.
- Art 26. Si un concurrent rejoint la piste ou récupère suite à un incident, quel qu'il soit, il est impératif qu'il le fasse en toute sécurité. Ils doivent rejoindre si possible de manière sûre et contrôlée afin

- d'éviter de nouveaux incidents. Ne pas le faire peut entraîner une pénalité en cas de réclamation auprès de l'organisateur.
- Art 27. Des drapeaux bleus seront émis pour les pilotes qui sont à un ou plusieurs tours derrière une voiture qui approche, veuillez les respecter en leur permettant de dépasser sans résister, si nécessaire en vous écartant de la trajectoire sans surprendre le pilote plus rapide.
- Art 28. L'utilisation de la voie des stands pour toute autre raison que la réparation de dommages, le ravitaillement en carburant, le changement de pneus, ou l'exécution d'une pénalité est strictement interdite.
- Art 29. Lorsqu'ils rejoignent la piste depuis la voie des stands, les pilotes doivent rester à droite (ou à gauche selon le circuit) de la ligne de sortie des stands et ne pas franchir la ligne blanche continue. Cela peut entraîner une pénalité par le logiciel rFactor2.
- Art 30. Il ne sera pas fait utilisation de la safety car pendant le déroulement de la course (uniquement pour la phase de départ lancé).
- Art 31. La voie des stands sera ouverte du début de la course jusqu'à la fin de la course.
- Art 32. Si un pilote souhaite déposer une réclamation formelle contre un autre, il doit en informer l'organisateur dès la fin de course avec un délai de 2 jours, à la suite de quoi toute enquête demandée est nulle et non avenue.
- Art 33. Tous les participants doivent se conduire d'une manière qui reflète positivement l'organisateur (et l'un de ses partenaires éventuels) et les participants et se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à tout moment.
- Art 34. Les participants ne doivent pas adopter un comportement que l'organisateur jugent préjudiciable à l'évènement, à la réputation ou aux relations d'un individu ou de ses partenaires.
- Art 35. Aucun pari ou jeu d'argent par un participant ou toute personne liée à un participant n'est autorisé en aucune circonstance. De plus, aucun concurrent ou personne liée ne peut bénéficier directement ou indirectement d'un pari ou d'un jeu d'argent.
- Art 36. Les participants ne doivent offrir ou accepter aucun cadeau ou récompense à ou de quiconque pour des services promis, rendus ou à rendre en rapport avec l'évènement.
- Art 37. Les participants doivent respecter à tout moment les personnes impliquées dans l'organisation de l'évènement, les sponsors et/ou les partenaires éventuels. Les participants ne doivent pas utiliser de gestes obscènes, de langage ou de commentaires offensants, notamment :
- a. Discours de haine ou comportement discriminatoire - Les participants ne peuvent pas utiliser un langage jugé par l'organisateur comme obscène, grossier, vulgaire, insultant, menaçant, abusif, calomnieux, diffamatoire ou autrement offensant ou répréhensible ; ou promouvoir ou inciter à la haine ou à un comportement discriminatoire, en n'importe quel lieu et à tout moment. Les participants ne peuvent pas utiliser les installations, services ou équipements fournis ou mis à disposition par l'organisateur ou ses sous-traitants pour publier, transmettre, diffuser ou autrement mettre à disposition de telles communications interdites. Les participants ne peuvent pas utiliser ce type de langage sur les réseaux sociaux ou lors d'évènements publics tels que le streaming.
 - b. Les agressions ou comportements violents ou physiques vis-à-vis de l'organisateur, de ses partenaires éventuels ou d'autres participants ne seront pas tolérés.
 - c. Le harcèlement de quelque nature que ce soit - est strictement interdit. Le harcèlement est défini comme des actes systématiques, hostiles et répétés se déroulant sur une période de temps considérable, qui visent à isoler ou à ostraciser une personne et/ou à porter atteinte à la dignité de la personne.
 - d. Propos, phrases ou gestes discriminatoires - Porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité d'une personne, ou d'un groupe de personnes, d'une équipe, d'une marque, d'un sponsor, d'un pays, par des propos ou des actes méprisants ou discriminatoires en raison de sa race, de sa couleur de peau, de l'origine ethnique, nationale ou sociale, du sexe, de la langue, de la religion, de l'opinion politique ou toute autre opinion, de la situation financière, de la naissance ou tout autre statut, de l'orientation sexuelle ou toute autre raison ne seront pas tolérés.

e. Trolling - Tout participant qui publie des messages incendiaires, superflus ou hors sujet dans une communauté en ligne, comme un forum, une salle de discussion ou un blog, avec l'intention principale de provoquer une réaction émotionnelle des lecteurs ou de perturber autrement le sujet normal discussion. Tout comportement jugé contraire au présent Code de Conduite est punissable à la seule discrétion de l'organisateur et peut entraîner la disqualification.

Art 38. Pilotes et/ou concurrents publiant sur les réseaux sociaux des contenus négatifs, perturbateurs et préjudiciables à la marque à propos de l'organisateur, du jeu et de leurs partenaires éventuels en général et/ou de tout autre participant, y compris, mais sans s'y limiter, des images et des vidéos d'erreurs du jeu, peut entraîner le retrait du participant (en conséquence) de l'évènement.

Pénalités

Il existe plusieurs types de pénalités émises dans cette compétition. Il est important que les concurrents soient conscients des différences entre elles et de la manière d'agir lorsque chaque type de pénalité est reçu. Ces pénalités ne seront prononcées qu'après la course, et dans un délai de 2 jours maximum.

Art 39. Réprimande – l'organisateur peut avertir un pilote avant sanctions en cas de récidive.

Art 40. Pénalité de Stop-Go ou de Drive-through – Gérée par RF2 ou applicable en début de la course suivante.

Art 41. Pénalité de temps (après la course) – l'organisateur peut décider d'ajouter du temps à un pilote après la course, influençant ainsi son classement.

Art 42. Pénalité sur la grille – l'organisateur peut décider d'un nombre de places de pénalité sur la grille de départ de la prochaine manche du championnat (5 ou 10 en fonction de la gravité de l'incident).

Art 43. Disqualification - dans des circonstances extrêmes, l'organisateur peut trouver les actions, l'attitude ou le comportement d'un concurrent contraires à l'esprit de la compétition durant l'une des manches du championnat et trouver que cela mérite une disqualification pour la suite de ce dernier.

Art 44. Pour rappel, toutes les pénalités émises par l'organisateur sont sans appel.

Art 45. Dans le cas où un pilote ne se présenterait pas sans déclarer son absence à 2 courses consécutives sans raison valable ou sans donner de nouvelles, l'organisation se réserve le droit de le disqualifier du championnat.

Procédure de départ

Art 46. Le départ de la course sera un départ lancé en double file - les pilotes suivront la safety car pendant un tour complet avant qu'elle ne s'engage dans la voie des stands. Les dépassements seront autorisés au green flag après avoir franchi la ligne de départ.

Art 47. Pour les cas particuliers, sur certains circuits, cette règle pourra être aménagée et l'organisateur en fera part durant le briefing.